

# Quatre collégiens de Thury renvoyés du département : "une violence" selon le syndicat

Quatre jeunes ont dû quitter le collège Roger Bellair à Thury, un mois après la rentrée scolaire. Le syndicat SUD éducation s'est ému de la situation et se pose des questions.



Quatre jeunes du collège Roger Bellair à Thury (Calvados) ont dû quitter l'établissement, un mois après la rentrée scolaire.

Pourquoi ? C'est la question posée par le syndicat SUD éducation suite au départ de quatre mineurs du collège Roger Bellair à Thury (Calvados). Un mois seulement après la rentrée scolaire, les collégiens ont dû changer d'établissement.

[<span title="département" class="border-type-departement" data-entite-type="departement" data-entite-id="37fd1a68-395a-4542-b55d-d97f4a28cb6e">Seine-et-Marne</span> : dans ce collège, "les élèves ne vont plus aux toilettes par peur d'agression"](#)

## Une absence d'informations

À travers un communiqué, le syndicat expose la situation : "jeudi 28 septembre 2023 au matin, les personnels du collège Roger Bellair ont appris de la direction de l'établissement que quatre élèves avaient sans délai dû quitter le collège." Le texte indique que les employés s'émeuvent de la décision.

[<span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="1d557eb3-f39d-4986-94f6-fa20cf044f1b">Evreux</span>. Transports au collège de Navarre : la FCPE veut faire bouger les lignes](#)

Choqués et en colère, ils dénoncent l'opacité de la situation et l'absence d'informations.

## Une procédure en cours ?

Contacté, le principal botte en touche. "La cause ? Je ne la connais pas, c'est extérieur à l'établissement." De son côté, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Calvados ne souhaite pas s'exprimer sur le sujet.

"Il se peut qu'une procédure soit demandée. Les quatre enfants ont été confiés à d'autres départements. Ce n'est pas le Calvados qui les a fait venir dans le Calvados."

[<span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="82a42702-c163-431f-8c53-119775b2687f">Sablé-sur-Sarthe</span>. Au collège Reverdy, des élèves rendent hommage à <span title="personne" class="border-type-personne" data-entite-type="personne" data-entite-id="fc121c1e-cbfc-4341-9f34-a8283280e73a">Samuel Paty</span> en vidéo](#)

En conclusion, le syndicat "dénonce une situation de violence administrative à l'encontre de quatre jeunes et est persuadé que le maintien de ces élèves au collège Roger Bellair aurait été favorable à la poursuite de leur cursus scolaire."